

Concours des maisons et balcons fleuris Ensemble fleurissons notre ville !

Pour la 30ème année consécutive, la ville de Meaux lance son **Concours des Maisons, Balcons et écoles fleuris**.
À vous de jouer pour faire de votre balcon, de votre jardin ou de votre école, un havre de fleurs...

QUELLE EST MA CATÉGORIE ?

Catégorie Maisons : je fleuris mon jardin

Catégorie Balcons : je fleuris mon balcon ou mes bords de fenêtres

Catégorie Écoles de Meaux : je fleuris mon école (carrés de culture et hors sol)

QUI PEUT CONCOURIR ?

1 - Tous les habitants de Meaux

2 - Les écoles

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous avec le **coupon – réponse**, disponible en téléchargement en bas de cette page web
Envoyer une photo de qualité avant le **30 juin** avec votre **fanion visible**. Le fanion de participation vous sera envoyé
une fois votre inscription prise en compte ou à retirer aux serres municipales.

Tous les inscrits seront récompensés !

À partir de vos photos, le jury, composé de vos élus et de professionnels des espaces verts, pré-sélectionnera :

5 prix Maison

5 prix Balcon

5 prix Encouragements

3 prix des écoles fleuries (première graine, deuxième graine, troisième graine)

Le jury se rendra alors sur site pour confirmer ses choix et ainsi déterminer l'ordre des prix attribués*.

**Tout participant ayant reçu un premier prix, deux années consécutives, ne pourra pas être primé l'année suivante au concours afin de laisser la chance au plus grand nombre.*

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PHOTOS

30 Juin 2026

à Evenements.EV@meaux.fr